

Programme IISF n° L2015-0001

Administration d'accueil :
Autorité du Revenu de Zambie (ZRA)

Administration d'origine de(s) (l')expert(s) :
**Organisation de Coopération et de Développement économiques (OCDE) et
Forum africain sur l'administration fiscale(ATAF)**

Période d'exécution du programme :
Juin 2016 – décembre 2018

L'activité économique est restée dynamique en Zambie où la croissance a été supérieure à 6 % en 2015/16. Le ratio impôt/PIB s'est établi en moyenne à 14 % pendant la même période et il est resté indispensable d'améliorer la mobilisation des recettes intérieures de manière significative. En 2015, la Zambie a fait part au Secrétariat d'Inspecteurs des Impôts Sans Frontières de son souhait de bénéficier d'une assistance sur des questions de portée générale en matière de vérification fiscale relevant du domaine de la fiscalité internationale. Un soutien a été fourni selon le modèle IISF par des experts de l'ATAF et de l'OCDE au cours de trois missions sur place, complétées par une assistance ponctuelle à distance, entre juin 2016 et décembre 2018. Des multiples dossiers de vérification ont été traités, dont certains dans le secteur minier. Les principales questions de fiscalité abordées furent les prix de transfert et notamment le traitement des actifs incorporels, des financements intra-groupe et des services intra-groupe.

Impact du programme d'assistance concrète en matière de vérification

Le programme d'assistance en matière de vérification des prix de transfert a aidé la Zambie à obtenir les résultats suivants :

- **Développement des ressources humaines - Transfert de connaissances et de compétences :** Vingt-cinq fonctionnaires de l'administration d'accueil ont appris à évaluer efficacement les risques tout au long de la procédure de vérification, en particulier les déductions excessives de capital et de survalorisation des dépenses et des actifs. En outre, le programme leur a permis d'acquérir une compréhension complète de la chaîne de valeur industrielle du secteur des industries extractives. Ils ont également acquis une excellente connaissance de diverses transactions portant sur les prix de transfert.
- **Développement institutionnel - Changements législatifs, outils, processus et procédures :** Les experts de l'ATAF/de l'OCDE ont préconisé des modifications du projet de législation sur les prix de transfert, de

la réglementation et des procédures de vérification en général, lesquelles sont désormais mises en œuvre.

- **Autres résultats** : Ce programme a permis de jeter les bases d'une collaboration future qui se concrétisera par de nouveaux programmes IISF avec la ZRA.

